

facture de gaz 1 gaz naturel

Dépannage 24h/24 - 7j/7

Élec : 04 50 58 01 44
Gaz : 0810 810 650 2
Coût d'un appel local

Votre contact mail : clientele@rges.fr 3
Accueil clientèle - 04 50 58 01 44
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45
le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h45

Votre référence à rappeler : 4

M. XXXXXXXXXXXXX 5
XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX
74700 SALLANCHES

contrat n° XXXXX 6	
7 client titulaire XXXXXXXX	
espace de livraison xxxxxxxx 8 xxxxxxxxx SALLANCHES	
offre gaz	
service Proxy (b0) 9	
type de gaz gaz naturel	
niveau de pression 21 mbar	

facture n° XXXXXX du XX/XX/XXXX 10	
gaz du 04/05/2021 au 23/08/2021 : 532 kWh calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)	
total HT	84,91 €
TVA 11	10,17 €
autres taxes	8,64 €
total TTC	103,72 €

Merci de votre règlement avant le 27/09/2021 12

Date approximative du prochain relevé..... 08/01/2022 13

Explication de votre facture

1. Type d'Offre
2. Coordonnées pour les pannes réseaux
3. Coordonnées pour la gestion
4. Référence de votre point de livraison
5. Adresse d'envoi de la facture
6. Numéro de contrat
7. Titulaire et éventuel cotitulaire du contrat
8. Adresse du point de livraison
9. Offre, version tarifaire, niveau de pression souscrits
10. Numéro et date de la facture
11. Montants HT, TVA et cumul autres taxes de l'énergie (Départementale, Communale, CSPE, CTA)
12. Date d'échéance ou de prélèvement
13. Prochaines échéances prévisionnelles de facturation et de relève
14. Rappel des possibilités de règlement (en cas de facture non prélevées)
15. Coupon détachable à joindre avec votre chèque de règlement

votre règlement

Pour le règlement de vos factures, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :

- prélèvement automatique : souscription auprès de notre accueil, au 04 50 58 01 44, ou par mail clientele@rges.fr
- carte bancaire ou espèces à notre accueil au 196, avenue Albert Gruffat à Sallanches
- chèque bancaire à l'ordre de Régie Gaz Electricité Sallanches en joignant votre talon de paiement
- virement sur le compte FR76 1007 1740 0000 0020 0046 136
- par Internet sur le site <https://monagence-rges.multield.net>
- mensualisation : souscription auprès de notre accueil, au 04 50 58 01 44, ou par mail clientele@rges.fr

votre talon de paiement



Nom du client : M XXXXXXXXXXXXX
Adresse de livraison : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX 74700 SALLANCHES
Référence du compte client : XXXXXX
Référence de la facture : XXXXXX 15

XXXXX Montant à payer : 103,72 €

part fixe		€ / an		montant en €					
abonnement du 6 mai 2021 au 30 juin 2021		156,00		23,66					
abonnement du 1 juillet 2021 au 6 septembre 2021		168,00		31,08					
part variable		€ / kWh		montant en €					
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	volumes (m³)	coefficients			consommations (kWh)		
				lecture	K	PCS			
du 04/05/2021 au 23/08/2021							compteur n° XXXXXXXXXX		
consommation	7 428	7 479	51	1	0,908	11,494	532		
consommation - barème du 04/05/2021 au 30/06/2021								0,0528	14,55
consommation - barème du 01/07/2021 au 23/08/2021								0,0609	15,62
total HT								84,91	
taxes et contributions		assiette		taux		montant en €			
ticgn		532		8,43 € / MWh		4,48			
cta transport		30,68		4,71 %		1,45			
cta distribution		13,03		20,80 %		2,71			
tva réduite		58,90		5,50 %		3,24			
tva		34,65		20,00 %		6,93			
total TTC								103,72	

16. Part fixe (abonnement)

17. Détail de la facturation de la part variable (proportionnelle à la consommation par classe temporelle)

18. Index de relève et N° de compteur

19. Consommations (différence entre les index)

20. Détail des taxes et contributions obligatoires (décisions des pouvoirs publics)

21. Précisions et communications générales

communication

- **ticgn (taxe intérieure sur les consommations de gaz naturel)** : s'applique sur l'ensemble des consommations. Le produit de cette taxe est reversé au service des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva** : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT et sur la ticgn.